



COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

25 - 26
FÉVRIER
2023

**CHALLENGE
NATIONAL
SAMBO SPORTIF**

Gymnase du collège Pierre Gassendi Fray Redon
ROCBARON



SAMBOFRANCE.COM





CHALLENGE NATIONAL DE SAMBO SPORTIF

Poussins B et C, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters, (M/F)

Samedi 25/26 février 2023 à Rocbaron (Var)

LIEU : Gymnase du Collège Pierre Gassendi Fray Redon 83136 Rocbaron

PRÉ-INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :

Les inscriptions des samboïstes dans une catégorie d'âge et de poids est **OBLIGATOIRE** via l'intranet CFS/SAMBO avec vos codes d'accès clubs dans l'onglet événement :

Inscriptions ouvertes à partir du lundi 23 janvier 2023, jusqu'au jeudi 23 février 2023 à 23h59

Les inscriptions sont effectuées par les responsables des clubs de SAMBO.

LICENCES – PARTICIPANTS

Tous les participants doivent être licenciés au Comité Français de Sambo pour la saison 2022/2023.

L'accès à cette compétition est possible dès la première année de licence sans dérogation.

Les samboïstes de nationalité étrangère peuvent participer sous réserve d'être licenciés au CFS en 2022/2023.

ENGAGEMENTS :

Frais d'inscription sont de :

-10,00 € par compétiteur pour les catégories Poussins et Benjamins

-15,00 € par compétiteur pour les catégories Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters

A régler en amont :

- Par virement bancaire reçu jusqu'au jeudi 23 février 2023 :

Intitulé du compte : COMITE FRANCAIS DE SAMBO IBAN : FR76 1120 6201 50082085 3934 049

- Par chèque bancaire reçu avant le jeudi 23/02/2023 à l'ordre du Comité Français de Sambo :

à envoyer à Mme Françoise ASSIÉ - Trésorière du CFS – 1 impasse des Fauvettes 82710 Bressols

Un ticket de pesée vous sera remis à votre arrivée pour accéder à la pesée.

Le compétiteur ne pourra pas accéder à la pesée si son engagement n'a pas été payé.



CONTRÔLE ADMINISTRATIF – CERTIFICAT MÉDICAL

Il est de la responsabilité des présidents des clubs de s'assurer que les samboïstes engagés ou leurs tuteurs légaux et les participants soient tous en possession d'un certificat médical conforme aux règlements du CFS et notamment celui prévu pour les Masters de plus de 45 ans (Annexe 3).

SURCLASSEMENT – PESÉE :

Le sur classement et l'engagement dans deux catégories d'âges seront autorisés pour les compétitions ne se déroulant pas le même jour.

Pour rappel :

- Poussins => Pas de surclassement
- Benjamins 2^{ème} année => Minimes : Pas de surclassement
- Minimes 2^{ème} année => Cadets : Surclassement admis avec autorisation de surclassement
- Cadets 2^{ème} année => Juniors : Surclassement admis avec autorisation de surclassement
- Juniors => Espoirs : Possibilité d'engagement dans les deux catégories
- (Surclassement autorisé sans certificat médical à fournir)
- Espoirs => Seniors : Possibilité d'engagement dans les deux catégories
- (Surclassement autorisé sans demande à effectuer)
- Seniors masculins +35 ans => Masters masculins : Possibilité d'engagement dans les deux catégories

Les compétiteurs Seniors masculins de plus de 35 ans peuvent concourir dans la catégorie Masters.

Le formulaire de demande de surclassement (Annexe 4) précise que :

- Le surclassement n'est autorisé qu'après accord du Président du Comité Français de Sambo ;
- Le surclassement est valable pour la saison en cours (6 mois) ;
- Le certificat médical de surclassement doit être réalisé par un médecin qualifié en médecine du sport ;
- Une autorisation parentale est nécessaire

Les samboïstes autorisés à doubler les compétitions pourront conserver le poids réel de leur première pesée pour le second jour de compétition.

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort sera effectué la veille de la compétition. Seuls les entraîneurs et responsables de clubs sont autorisés à y assister.

Tous les samboïstes inscrits via l'intranet seront inclus dans le tirage au sort. Les samboïstes absents lors des pesées seront déclarés forfaits dans le tableau. Veillez à désinscrire ou signaler vos samboïstes absents.



REGLEMENT D'ARBITRAGE

Le règlement appliqué sera le règlement international d'arbitrage F.I.A.S. en vigueur.

CATEGORIES DE POIDS

Voir annexe 5

SYSTEME DE COMPETITION

Les catégories de poids de moins de six engagés combattront en une seule poule sans match éliminatoire (tournoi nordique).

Les catégories de poids de six engagés et plus combattront en tableau à élimination directe à double repêchage.

TENUE

1^{er} samboïste appelé sur tapis en rouge, 2^{ème} samboïste appelé sur tapis en bleu.

Les compétiteurs qui se présenteront sur la surface de compétition avec une tenue de SAMBO non conforme ne seront pas acceptés.

Ils auront 2 minutes pour se présenter à nouveau sur le tapis avec une tenue réglementaire sous peine de se voir éliminés (match perdu). Ils se verront également pénalisés d'un avertissement verbal pour un retard supérieur à 30 secondes et inférieur à 1 minute, d'un premier avertissement et d'un point de pénalité pour un retard supérieur à 1 minute et inférieur à 1 minute 30 secondes et d'un second avertissement et de 2 points de pénalité pour un retard supérieur à 1 minute 30 secondes.

La tenue réglementaire est la suivante :

- Kurtka : réglementaires et de couleur rouge et bleue (Les kurtkas réversibles ne sont pas autorisées).
- Sportive Trusi : short moulant de couleur assortie avec la Kurtka couvrant au maximum la moitié de la cuisse (pas de trusi bariolé ou fantaisiste)
- Bortsovki : chaussures de SAMBO à semelles souples **OBLIGATOIRE**. Semelles rigides interdites.
- Ceinture : intégrée dans la Kurtka et de la couleur de la veste ou correspondante au grade du samboïste.
- Féminines : t-shirt blanc uni - ras de cou.

La tenue et les équipements réglementaires des juges arbitres sont composées :

- Pour les arbitres fédéraux et internationaux : d'un polo blanc avec la manche droite de couleur rouge et la manche gauche de couleur bleue, d'un pantalon blanc, de chaussettes, chaussures de sports recouvertes de chaussons (sur-chaussures), et d'un sifflet ;
- Pour les arbitres départementaux, régionaux et stagiaires : d'un polo blanc, aux poignets des manchettes de couleur rouge (à droite) et bleue (à gauche), d'un pantalon noir et d'un sifflet.

Les coachs (un seul par combattant) ne seront admis dans la zone de compétition que vêtus d'un survêtement et de chaussures de sport. Ils devront rester assis pendant toute la durée du combat et être respectueux du corps d'arbitrage, des samboïstes et des coachs adverses.

ARBITRAGE

Les arbitres, arbitres stagiaires et commissaires sportifs doivent se faire connaître auprès du Responsable de la commission nationale des juges et arbitres : Thierry THERON t.theron@sambofrance.com



RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers de chaque catégorie de poids recevront une récompense.
- Seuls les vainqueurs Seniors (Féminines et Masculins) dans les catégories de poids d'au moins 3 combattants se verront honorés de la ceinture tricolore.

Sur les podiums, tenue rouge obligatoire sans signes distinctifs, les drapeaux, et mascottes ne seront pas acceptés.

BUVETTE / REPAS

Une buvette avec boissons et repas sera prévue.

ACCES

- Une navette sera assurée pour les arrivées de l'aéroport de Toulon
- Merci de nous communiquer vos numéros de vol et horaires
- Gare SNCF de Toulon ainsi que vos arrivées à la gare

CONTACTS

*Commission d'organisation des manifestations du CFS :

Sébastien ROULLEAU seb.roulleau@sambofrance.com 06-60-95-39-71

*Responsable du club organisateur :

Jean Luc ANGELINI jl.angelini@sambofrance.com 06-50-60-90-73

SAMBO
FRANCE



HEBERGEMENT

- **B&B HOTEL Brignoles**
Rte François Dufort, 83170 Brignoles•0 892 70 75 33

- **Hôtel ibis Brignoles Provence verte**
Hôtel de tourisme 3 étoiles
934 Chem. des Adrets, 83170 Brignoles•04 94 69 19 29

- **Hôtel Ibis Budget Saint-Maximin-la-Sainte-Baume**
Hôtel de tourisme 2 étoiles
Zone D'Activité De La Laouve, Rue du Coudoulet, 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume•04 98 05 06 17

- **Hôtel Mercure Brignoles Golf de Barbaroux**
Hôtel de tourisme 4 étoiles
Golf De Barbaroux, Rte de Cabasse, 83170 Brignoles•04 94 69 63 63

- **Lemon Hotel**
Bd Bonaval, 83170 Brignoles•04 94 80 92 18

- **Original Hôtel City la Belle Etape**
Hôtel de tourisme 3 étoiles
22 Rue Antoine Albalat, 83170 Brignoles•04 94 69 30 30

- **Hôtel de France**
3-5 Av. Albert 1er, 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume•04 94 37 01 30



PROGRAMME

Vendredi 24 février 2023

- 18h00 à 19h30 : Pesées (M/F) des catégories Poussins B et C, Benjamins, Juniors, Seniors
- 19h45 : Tirages au sort du samedi (les entraîneurs et responsables de clubs sont conviés)

Samedi 25 février 2023

- 7h00 à 7h45 : Pesées (M/F), catégories des Poussins B et C, Benjamins, Juniors, Seniors
(Non pesés la veille)
- 08h00 à 08h30 : Réunion du corps d'arbitrage
Réunion commission Haut Niveau / entraîneurs / responsables de clubs
- 08h45 : Début compétition Poussins B et Poussins C (M/F), Benjamins (M/F), présentation des athlètes
- Remise des récompenses au fil de la compétition
- 12h00 à 13h00 : Coupure déjeuner
- 13h00 à 13h15 : Présentation des arbitres
- 13h30 : Début compétition catégories Junior (M/F)
- Remise des récompenses au fil de la compétition
- 14h30 : début de la compétitions senior
- 18h00 à 19h00 : Pesée des catégories Minimes (M/F), Cadets (M/F), espoir (M/F) et Master (M/F)
- 19h00 : Finales des seniors remise des récompenses au fur et à mesure.
- 20h00 : Tirages au sort du samedi (les entraîneurs et responsables de clubs sont conviés)

Dimanche 26 février 2023

- 07h00 à 7h45 : Pesée (M/F), des catégories Minimes, Cadets, Espoirs et Masters
(Non pesés la veille)
- 08h00 à 08h30 : Réunion du corps d'arbitrage
Réunion commission Haut Niveau / entraîneurs / responsables de clubs
- 08h45 : Minimes (M/F), Cadets (M/F)
- Remise des récompenses au fil de la compétition
- 12h00 à 12h45 : Coupure déjeuner
- 12h45 à 13h00 : Présentation des arbitres
- 13h00 : Début compétition espoir (M/F) et Master (M/F)



**SAMBO
FRANCE**

COMITE FRANÇAIS DE SAMBO

ORGANIGRAMME

- **PRÉSIDENCE DU CHALLENGE** : ALBERTI Guillaume, Président du Comité Français de SAMBO
- **CONTRÔLE DES ENGAGEMENTS ET DES PAIEMENTS** : Françoise ASSIE
- **RESPONSABLES DES PESÉES** : Mickael HEVIN , Laure FOURNIER
- **SURVEILLANCE MÉDICALE** : ABOURS-FRECHET Carole et les services de secours de l'organisation
- **RESPONSABLE DE L'ARBITRAGE** : Thierry THERON
- **SUIVI DES JUGES-ARBITRES STAGIAIRES** : Michael HEVIN, et Fabrice BARBE
- **CHEFS DE TAPIS** : Fabrice BARBE, Michael HEVIN, Daniel SOLER, Thierry THERON
- **Suivi de la coupe Jeune Arbitre** : SOLER Daniel
- **SUIVI DES COMPÉTITEURS** : La commission haut-niveau du CFS
- **RESPONSABLES DE L'APPARIEMENT ET DU SECRÉTARIAT** : Frédéric ALINHAC, Yannick HEVIN et Sébastien ROULLEAU
- **SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF CFS** : Yannick HEVIN et Françoise ASSIE
- **CHARGÉS DU PROTOCOLE ET DES REMISES DE RÉCOMPENSES** : Guillaume ALBERTI et Sébastien ROULLEAU
- **CHARGÉS DE COMMUNICATION** : Max CATORC , David HERAN ET Cécilia SAUTRON
- **CHARGÉS DE LA DISCIPLINE** : Tous les membres du conseil d'administration du CFS et l'équipe locale organisatrice
- N.B. : Le présent organigramme tient lieu de convocation pour les membres nommés des commissions nationales du Comité Français de Sambo.

**La Secrétaire Générale
du Comité Français de SAMBO**



Yannick HEVIN

**Le Président
du Comité Français de SAMBO**



Guillaume Alberti



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SURCLASSEMENT

Destiné Minimes 2^{ème} année, Cadets 2^{ème} année

Surclassement valable pendant 6 mois pour les compétitions individuelles

**A transmettre à par courriel à au moins 5 jours avant la date de la compétition à l'adresse suivante :
d.heran@sambofrance.com**

Je soussigné (NOM Prénom),
demande un surclassement de pratique du Sambo-sportif en compétition en faveur de :

NOM / Prénom né(e) le :

Sexe : Masculin

Club :

Dans la catégorie (cocher la case correspondante) : Cadet Junior

Fait à : le : Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (NOM Prénom) en qualité de (père, mère, tuteur) :

autorise : (NOM Prénom)
à être surclassé afin qu'il puisse pratiquer le Sambo-sportif en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Fait à :, le : Signature :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Docteur (NOM Prénom)

Médecin qualifié en **Médecine du sport**, certifie avoir examiné

NOM/ Prénom et autorise son surclassement afin qu'il puisse pratiquer le Sambo-sportif
en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Fait à :, le : Tel :

Signature, cachet professionnel :

Avec qualification en médecine du sport lisible :

VALIDATION CFS

Fait à :, le : Signature, cachet CFS :



FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION

Annexe 1

CAS DES LICENCIES N'AYANT PU FAIRE LES PHASES REGIONALES

Cette demande est à transmettre au plus tard 8 jours avant la compétition, au
Responsable de la commission haut niveau du CFS

d.heran@sambofrance.com

CLUB DEMANDEUR : Affiliation

NOM DU PRESIDENT : [cliquez dans les fenêtres](#)

ADRESSE MAIL :

NATURE/DATE ET LIEU DE LA COMPETITION SOLLICITEE :

Demande de dérogation pour :

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

Nom du Président certifie sur l'honneur, les renseignements et les demandes conformes



COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

SAISON SPORTIVE 2022 - 2023

CATEGORIES D'AGES / DE POIDS / TEMPS DE COMBAT

SAMBO SPORTIF ET BEACH

POUSSINS	BENJAMINS	MINIMES		CADETS		JUNIORS		ESPOIRS		SENIORS		MASTERS		BEACH	
A : 4-5 ans 2018/2017 B : 6-7 ans 2016/2015 C : 8-9 ans 2014/2013	10- 11 ans 2012-2011	12-13 ans 2010-2009		14-16 ans 2008-2006		16-18 ans 2006-2004		18-20 ans 2004-2002		21 ans et plus 2001		A : 35-39 ans 1987/1983 B : 40-44 ans 1982/1978 C : 45-49 ans 1977/1973 D : 50-54 ans 1972/1968 E : 55-59 ans 1967/1963 F : 60-64 ans 1962/1958 G : 65 ans et plus 1957		Plus de 18 ans 2004	
Fém. et Mas.	Fém. et Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.
Poules Morpholo - giques	Poules Morpholo - giques	- 37	- 38	- 41	- 46	- 47	- 53	- 50	- 58	- 50	- 58	- 50	- 58	- 50	- 58
		- 40	- 42	- 44	- 49	- 50	- 58	- 54	- 64	- 54	- 64	- 54	- 64	- 54	- 64
		- 43	- 46	- 47	- 53	- 54	- 64	- 59	- 71	- 59	- 71	- 59	- 71	- 59	- 71
		- 47	- 50	- 50	- 58	- 59	- 71	- 65	- 79	- 65	- 79	- 65	- 79	- 65	- 79
		- 51	- 54	- 54	- 64	- 65	- 79	- 72	- 88	- 72	- 88	- 72	- 88	- 72	- 88
		- 55	- 59	- 59	- 71	- 72	- 88	- 80	- 98	- 80	- 98	- 80	- 98	- 80	- 98
		+ 59	+ 65	- 65	- 79	- 80	- 98	+ 80	+ 98	+ 80	+ 98	+ 80	+ 98	+ 80	+ 98
		- 72	- 88	+ 80	+ 98									- 72	- 88
		+ 72	+ 88											+ 72	+ 88
2 minutes	3 minutes	3 minutes		4 minutes*		4 minutes*		5 minutes*		5 minutes*		3 mn	4 mn**	3 minutes	

Nota : Les Juniors peuvent combattre en Espoirs sans condition de surclassement

Les Espoirs peuvent combattre en Seniors sans condition de surclassement

* : Matchs de repêchage en tableau : 3 minutes

** : Masters F & G (60 ans et plus) : 3 minutes